

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 5 octobre 2020**

Le 5 octobre deux mil vingt, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie à huis clos, sous la présidence de Monsieur Marcel MILACHON, Maire de VILLEBOUGIS.

Présents : Mmes BAUDRIER Françoise, COLOMBERT Sabrina, DEBROSSE Adeline, Messieurs MILACHON Éric, MILACHON Marcel, MILLET Daniel, PELISSIER Patrick, PETIT Rémi, POINCET Pascal, SIMON Bernard, SIX Etienne, TOMCZYK Alexandre et VELLA Angelo.

Absents ayant donné pouvoir :

M. KANIAK Nicolas à M. MILACHON Marcel

M. BONNINGUES Louis à M. MILLET Daniel

Secrétaire de séance : M. MILLET Daniel

Nombre de conseillers en exercice 15 ; Nombre de conseillers présents 13 ;

Convocation adressée le 29 septembre 2020

Ordre du jour

- Devis pose et dépose illuminations de Noël,
- Devis de remplacement d'une partie de la clôture de l'école,
- Devis tréteaux métalliques,
- Devis travaux de terrassement au Monument aux Morts,
- Devis étanchéité sur une partie de l'église,
- Devis terrassement et pose de bordures dans l'école,
- Devis implantation aire de jeux,
- Devis maîtrise d'ouvrage ATD pour la sécurisation de la traversée de Villebougis et de Saint Georges.
- Droit individuel à la formation des élus,
- SDEY : opérations groupées de travaux d'isolation de combles perdus des bâtiments publics,
- Affaires diverses

Ajout à l'ordre du jour

- Devis pour le changement des portes du garage face à l'atelier

Le compte-rendu de la séance du 1^{er} septembre, l'ajout à l'ordre du jour et l'ordre du jour sont adoptés à l'unanimité.

DEVIS POSE ET DEPOSE ILLUMINATIONS DE NOEL

Le Maire expose au conseil municipal un devis de ENGIE INEO pour la pose et la dépose des illuminations de Noël pour la somme de 1 217.60 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Adopte le montant du devis proposé,
- Charge et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DEVIS DE REMPLACEMENT D'UNE PARTIE DE LA CLOTURE DE L'ECOLE

Le Maire expose au conseil municipal un devis des établissements DEJOU pour le remplacement d'une partie de la clôture de l'école pour la somme de 4 250.00 € HT. Dans le cadre de la garantie décennale, une partie est prise en charge par l'entreprise COLAS soit 1 425.00 € HT, reste à la charge de la commune 2 825.00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Adopte le montant du devis proposé,

- Charge et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DEVIS TRETEAUX METALLIQUES

Le Maire expose au conseil municipal un devis de la société BARBOT pour l'acquisition de 2 tréteaux métalliques pour la somme de 248.00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Adopte le montant du devis proposé,
- Charge et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DEVIS TRAVAUX DE TERRASSEMENT AU MONUMENT AUX MORTS

Le Maire expose au conseil municipal un devis de l'auto-entreprise GAUTRAIN pour des travaux de terrassement au Monument aux Morts pour la somme de 2 226.00 € sans TVA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Adopte le montant du devis proposé,
- Charge et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DEVIS ETANCHEITE SUR UNE PARTIE DE L'EGLISE

Le Maire expose au conseil municipal un devis de l'entreprise FERREIRA pour des travaux d'étanchéité sur une partie de l'Eglise pour la somme de 600.00 € sans TVA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Adopte le montant du devis proposé,
- Charge et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DEVIS TERRASSEMENT ET POSE DES BORDURES DANS LA COUR DE L'ECOLE

Le Maire expose au conseil municipal un devis de l'entreprise FERREIRA pour des travaux de terrassement et la pose de bordures dans la cour de l'école en vue d'installer une table de ping-pong pour la somme de 1 200.00 € sans TVA.

Le Maire précise au conseil municipal que la commune achètera les bordures.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Adopte le montant du devis proposé,
- Charge et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DEVIS IMPLANTATION AIRE DE JEUX

Le Maire expose au conseil municipal un devis de l'entreprise ASM pour les travaux d'implantation de jeux extérieurs pour la somme de 8 216.00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, demande que ce devis soit négocié.

DEVIS MAITRISE D'OUVRAGE ATD POUR LA SECURISATION DE LA TRAVERSEE DE VILLEBOUGIS ET DE SAINT GEORGES

Le Maire expose au conseil municipal une convention d'assistance technique pour la mission de la maîtrise d'ouvrage pour la sécurisation :

- De Villebougis pour la somme de 1 787.50 € HT,
- De Saint Georges pour la somme de 975.00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Adopte les montants proposés,
- Charge et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier et notamment les conventions.

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION ELUS

Le Maire expose au conseil municipal qu'à la suite des élections municipales, les élus (Maire et adjoints ayant une délégation) bénéficient du droit à la formation.

Le Maire précise au conseil municipal que des précisions seront demandées auprès de la Préfecture.

SDEY : OPERATIONS GROUPEES DE TRAVAUX D'ISOLATION DE COMBLES PERDUS DES BATIMENTS PUBLICS

Le Maire expose au conseil municipal que le Syndicat d'Electrification de l'Yonne (SDEY) propose aux collectivités un groupement de travaux d'isolation des combles perdus des bâtiments publics. Ce programme permet un investissement réduit pour les adhérents du SDEY. En effet, les travaux étant éligibles aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), les Syndicats d'énergies mettent en œuvre leurs valorisations auprès des obligés afin de tirer le meilleur bénéfice de vente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne un accord de principe au SDEY.

DEVIS POUR LE CHANGEMENT DES PORTES DU GARAGE FACE A L'ATELIER

Le Maire expose au conseil municipal un devis de l'entreprise JOBERT pour le changement des portes du bâtiment local associatif face à l'atelier pour la somme totale de 8 020.00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Adopte le montant du devis proposé,
- Charge et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

AFFAIRES DIVERSES

- Le Maire fait part au conseil municipal du remplacement de Mme SEGUIN Sandra durant son congé maternité. Des candidates ont été reçues.
- Le Maire informe le conseil municipal qu'une exposition, organisée par la bibliothèque, sur le thème des sorcières est visible du 6 octobre au 3 novembre 2020.
- Le Maire informe le conseil municipal que, à la suite des nouvelles mesures sanitaires, le foyer rural peut accueillir 30 personnes maximum.
- Le Maire informe le conseil municipal du bornage de la parcelle cadastrée B n° 509 à l'angle de la Grande Rue et la route de Fouchères. La superficie réelle est de 50 m2. Un acte administratif sera établi en ce sens.
- Le Maire informe le conseil municipal que la manifestation UFO STREET aura lieu le lundi 19 octobre 2020, des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres.

Séance levée à 22 h 40

Le Maire
Marcel MILACHON

Le secrétaire de séance
MILLET Daniel

Pour infos :

Depuis le 16 octobre, le nouveau protocole nous impose de ne plus louer le foyer rural pour des évènements festifs.

Suite au COVID, la manifestation UFOSTREET du 19 octobre 2020 a été annulée.